



# Vivonsnotreville

Poissy

N°43 Hiver 2015 email [contact@vivonsnotreville.com](mailto:contact@vivonsnotreville.com) site [www.vivonsnotreville.com](http://www.vivonsnotreville.com)

## ▣ L'ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE

### Vingt ans d'engagement citoyen !

Les événements sanglants qui se sont déroulés au début de l'année ont profondément et durablement marqué chacun d'entre nous. Au nom de quelle idéologie absurde de tels crimes ont-ils pu être commis ? Des fanatiques radicaux ont voulu s'en prendre à la liberté d'expression et à la liberté de conscience de la façon la plus abominable. Mais ces libertés sont inaliénables.

Elles constituent un droit fondamental que nous défendons résolument pour tout être humain à **Vivons notre Ville. Nous sommes tous CHARLIE**, quels que soient notre métier, nos croyances ou notre origine.

Il nous faut maintenant relever la tête et aller de l'avant, en réaffirmant haut et fort la devise de notre République et les valeurs qui sont les nôtres, respect, tolérance, solidarité. De même, la laïcité, affirmée comme valeur universelle, demeure un rempart contre les dérives sectaires.

Le journal aborde ce thème de la laïcité, celui de l'art et action sociale, de la culture solidaire et vous présente quelques actions en cours ou à venir à Poissy.

Association citoyenne, **Vivons notre Ville**, fête ses vingt ans cette année. Un bel anniversaire que nous célébrerons au printemps prochain. Créée en 1995, sous le nom de **Vivre sa Ville**, notre association n'a cessé de défendre et promouvoir le bien-vivre ensemble, ô combien d'actualité, en agissant pour une réelle démocratie locale. Cinq présidents se sont succédé jusqu'en 2014. Un grand merci à eux pour leur dévouement et les actions qu'ils ont conduites durant toutes ces années.

Vous partagez nos engagements et pensez avec nous que nous pouvons agir au niveau de notre cité. N'hésitez plus, rejoignez **Vivons notre Ville**.

▣ Geneviève Chignac

Directrice de la publication : Geneviève Chignac. Comité de rédaction : Jean-Paul Hédrich, Philippe Couzinou, Françoise Duclos, Juliette Le Sciellour, Jeanne Pothier, Nicole Requier. Graphiste : Jeanne Pothier. Relectrice : Nicole Requier. Ont collaboré à ce numéro : Salvador Juan, Catherine Bourdel, Jeannine Danloué, Maria Leroux, Christa Vernier et Jep.

## ▣ SOMMAIRE

### LA VIE MUNICIPALE

Premier bilan de la nouvelle municipalité p.2

### URBANISME

La dette de Poncey transférée au département p.3

### BAGUETTE/CAFÉ EN ATTENTE

La solidarité des petits riens... p.4

### UNE AMACCA À POISSY

Un projet culturel innovant, solidaire et participatif p.5

### CHRONIQUE SOCIOLOGIQUE

L'art et la culture favorisent-ils l'action et l'intégration sociales ? p.6

### TÉMOIGNAGE

Le théâtre à l'école, un levier pour la réussite de tous p.7

### LA LAÏCITÉ AUJOURD'HUI

Un acquis républicain porteur d'espoir p.8



# Premier bilan de la nouvelle municipalité

Il est temps de faire un premier bilan de l'action de la nouvelle équipe municipale après ces quelques mois de pouvoir.

Élus de Vivons notre Ville, nous nous sommes engagés au début de cette mandature à incarner une opposition vigilante et constructive avec l'espoir que le maire soit ouvert à nos propositions et à une réelle concertation. Espoir déçu !

## Espoir déçu !

- déçu par le refus du maire d'adopter la charte « pour une utilisation démocratique de la vidéosurveillance », outil d'évaluation indépendante d'un système qui est cher (3 millions d'euros à Poissy) et inefficace.
- déçu par l'absence de débat citoyen sur la gestion de l'eau comme nous l'avions proposé... C'est sans concertation que le maire a décidé de déléguer ce service public au privé et a même renforcé le monopole de la Lyonnaise des Eaux en signant un contrat de fourniture sans en négocier le prix.
- déçu car malgré nos objections, le poste de directeur de la culture a été supprimé, traduisant ainsi la place accordée à la culture.



© PASCAL ZABUS



Par Jean-Paul Hédrich

L'école Nelson Mandela, une réalisation attendue et indispensable se révèle un objet de posture politique.

• déçu par le peu de cas fait aux propositions du CODES\*, l'instance de concertation, pour les nouveaux rythmes scolaires. Sans en tenir compte, le maire a fait le choix d'un service minimum pour les enfants. C'est aussi par posture politique qu'il a retardé l'ouverture de l'école Nelson Mandela, au grand désespoir des parents du secteur.

## Les engagements oubliés

Déception encore en constatant que le maire n'a pas respecté sa signature de la Charte Anticor qui devait témoigner de sa volonté de mettre en place des pratiques démocratiques innovantes à Poissy. Nous sommes en effet encore loin du compte en matière de transparence, de reconnaissance des droits de l'opposition, de non cumul des mandats, de lutte contre le

trafic d'influence et de participation citoyenne auxquels le candidat Karl Olive s'était engagé. Il faut pourtant développer la concertation et remettre de l'éthique en politique pour réconcilier nos concitoyens avec la démocratie locale, en particulier les 9 214 pisciacais abstentionnistes des élections municipales de mars dernier.

## Pour une vision partagée de l'avenir de Poissy

Les Pisciacais ne peuvent se contenter d'une communication caricaturale

Avoir une vision en politique municipale, ce n'est pas surréagir quand un problème se pose.

et répétitive qui masque difficilement le bilan bien mince des premiers mois de pouvoir et l'absence de vision pour Poissy.

Avoir une vision en politique municipale, ce n'est pas surréagir quand un problème se pose. C'est encore moins mettre un sparadrap sur un bobo, tout en laissant croire que c'est la solution définitive. C'est être capable d'anticiper les problèmes avant qu'ils ne se posent à notre ville. Les défis énergétiques et climatiques nous obligent à penser notre ville sur le long terme.

Face à ces enjeux, le territoire a plus que jamais besoin de se donner une vision partagée de son futur. Un futur durable et désirable, qui redonne du sens et de l'espoir.

► J.P.H.

\*CODES: Conseil de développement économique et social.



# La dette des Terrasses de Poncy transférée au département

**Le conseil municipal a voté le 15 décembre dernier la cession des terrains du secteur de Poncy à l'EPFY<sup>(1)</sup> qui, en contrepartie, fera un chèque de 11,7 millions d'euros au promoteur Unibail afin de racheter la dette des « Terrasses de Poncy ».**

Cette transaction va tirer la ville d'une situation financière délicate dans laquelle Jacques Masdeu-Arus l'avait entraînée.

## Un projet hasardeux

En effet, ce maire de l'époque s'était lancé dans une opération risquée en signant en 2002 avec la société BEG une promesse de vente de 14 hectares sur le site de Poncy au prix de 27,4 millions d'euros. Ce terrain devait être rendu constructible avec des accès directs aux autoroutes A13 et A14. Le promoteur américain projetait d'y réaliser un « espace de culture, de loisirs et de commerces » de 100 000 m<sup>2</sup>. Le projet n'a jamais vu le jour car il a rencontré une forte opposition du conseil général et des maires des communes voisines.

## Une dette potentielle astronomique

BEG a avancé à la ville 9,3 millions d'euros pour faire l'acquisition de 30 hectares du secteur de Poncy. Cette avance était en fait un prêt à intérêts. En 2009, la nouvelle équipe municipale

réussit à négocier le gel de ces intérêts qui s'élevaient déjà à 2,4 millions d'euros. L'année suivante, BEG devenu Simon Ivanhoé cède à Unibail le projet et sa créance de 11,7 millions d'euros.

## La cession des terrains à l'EPFY, conflit d'intérêt ?

Depuis plusieurs années la Ville et l'EPAMSA<sup>(2)</sup> avaient envisagé le rachat du foncier par l'EPFY. Ce projet n'avait pas abouti principalement pour des raisons politiques. Tout cela s'est arrangé avec le changement de majorité à Poissy et le fait que le maire Karl Olive et Pierre Bédier sont administrateurs de l'EPFY. On peut même se poser la question de l'existence d'un conflit d'intérêt puisque le maire a voté la vente du foncier de la ville à un établissement dont il est administrateur. Il y avait urgence à conclure la cession car l'EPFY va être absorbé par l'Établissement Public Foncier Île-de-France d'ici le 31 décembre 2015. **Il n'est pas sûr que la région ait consenti à racheter sans condition des terrains pollués au mercure et au plomb.**



Poncy : une zone de plus de 100 ha, située en bordure des autoroutes A 13 et A 14.

*Il n'est pas sûr que la région ait consenti à racheter sans condition des terrains pollués au mercure et au plomb.*

<sup>(1)</sup> EPFY : Établissement public foncier des Yvelines

<sup>(2)</sup> EPAMSA (Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval)

## Un étrange protocole d'accord

Il est surprenant qu'Unibail ait accepté si facilement le chèque de 11,7 millions d'euros pour solde de tout compte alors que le promoteur a toujours refusé d'abandonner ses intérêts commerciaux sur le site de Poncy.

Le protocole d'accord prévoit qu'Unibail aura un droit de préférence sur le foncier dans l'éventualité d'un projet commercial. Difficile de croire qu'Unibail se soit contenté d'une aussi faible contrepartie pour l'annulation du contrat !

**Il est à noter que, pour une raison inconnue, les élus n'ont pris connaissance du protocole que pendant le conseil municipal. Le droit à l'information des conseillers municipaux n'a donc pas été respecté ce qui entache la délibération d'un vice de procédure qui peut justifier son annulation.**

## Quel projet pour Poncy ?

Le maire a annoncé pendant la campagne son projet d'installer sur le site un centre aqua ludique, une patinoire, un karting, une zone commerciale dédiée à la pratique sportive, mais aussi le centre d'entraînement du PSG ainsi qu'un complexe hôtelier et une zone d'activités tertiaires, sans oublier des logements aux portes de Paris !

Vaste programme que la ville ne sera pas en mesure de conduire et de financer seule. Poissy devra composer avec les différents acteurs présents sur le site :

- l'État dans le cadre de l'opération d'intérêt national (OIN),
- le conseil général (et bientôt la région) propriétaire du foncier au travers de l'EPFY,
- la future communauté d'agglomération SeineAval.

Suite page 4

## Avec quel financement ?

Dans le contexte actuel de réduction des dépenses publiques il faudra vraisemblablement avoir recours au financement privé. Les partenariats public-privé présentent des risques non négligeables. Nous devons donc nous assurer de la transparence des financements et de l'absence de conflit d'intérêts lors de la conclusion des contrats.

## Pour une urbanisation équilibrée et mesurée

Si le site de Poncey a pour vocation d'être urbanisé, pour notamment relier La Coudraie à la ville, cela ne peut pas se faire n'importe comment.

Il s'agit avant toute chose de résoudre l'importante question de la desserte du nouveau quartier. L'étude de l'Atelier national «Territoires économiques»<sup>(3)</sup> a souligné que l'urbanisation le long de la RD113 est une opération délicate et risquée puisqu'elle va générer de nouveaux besoins en déplacements. Elle ne peut se faire sans le développement de transports en commun performants et une bonne infrastructure de mobilité douce.

**Il convient également de favoriser un développement urbain équilibré et mesuré, orienté autour de la qualité paysagère et naturelle de ces espaces. Le projet ne pourra se faire qu'en poursuivant ces objectifs, nous y veillerons.**

► J.P.H.

<sup>(3)</sup> La démarche Atelier national «Territoires économiques» initiée par le ministère du développement du territoire s'est fixée, en 2011, d'explorer la problématique de l'urbanisme commercial sur 8 sites dont celui du corridor de la RD113 de Chambourcy à Orgeval.



Par Catherine, Christa, Jeannine et Maria



<sup>(1)</sup> [www.coffeesharing.com](http://www.coffeesharing.com)

<sup>(2)</sup> [www.coffeefunders.fr/fr](http://www.coffeefunders.fr/fr)

<sup>(3)</sup> [www.unebaguetteenattente.org](http://www.unebaguetteenattente.org)

© Freshandz et emi/Caroonsonline/Fotolia.com



## BAGUETTE OU CAFÉ EN ATTENTE

# La solidarité des petits riens...

L'idée nous vient de Naples où la tradition du «caffè sospeso» est une institution depuis plus d'un siècle.

## De quoi s'agit-il ?

Une personne entre dans un bar, commande «un caffè ristretto» bu sur le coin du zinc et en règle deux dont un «caffè sospeso» à destination d'une personne qui ne pourra se l'offrir.

Depuis mai 2013, ce concept s'est rapidement répandu en Europe et hors de ses frontières<sup>(1)</sup> (Québec, Amérique latine...). Dans l'Hexagone, il a été repris sous l'appellation «café en attente». Il prend tout son sens dans ce lieu convivial d'échanges et de rencontres qu'est le café. Sur CoffeeFunders<sup>(2)</sup>, la plate-forme solidaire pour les cafés suspendus, 912 adresses d'établissements pratiquant le café, voire l'encas en attente sont recensées en Europe.

## Un concept qui fait tache d'huile...

Facilement reproductible, il a même été adapté à un stéréotype bien de chez nous : la baguette. «Une baguette

ce n'est pas onéreux, toutefois, pour certains, c'est une dépense qui compte... Je voulais que des personnes dans le besoin puissent aller dans une boulangerie chercher cet aliment de base, un acte banal dont elles sont écartées.» explique Jean-Manuel Prime, boulanger clermontois, qui a lancé la «Baguette en attente». Sur son site<sup>(3)</sup> sont recensées plus de 150 boulangeries dans 55 villes françaises (Paris, Lyon, Marseille, Nantes, ... et tout près d'ici à Andrésy)...

**Ce concept est maintenant décliné au travers d'opérations diverses : bol de soupe, pizza, sandwich, kebab sur le plan alimentaire, mais également culturel, des libraires ayant rejoint le mouvement.**

## ...et arrive à Poissy

Vivons notre Ville, en partenariat avec des associations pisciacaïses (Restos du Cœur, Toits du Cœur, Secours Populaire et Secours Catholique), présente cette action aux boulangeries et cafés de Poissy et sollicite leur participation à cette initiative de solidarité. **Deux boulangeries et deux cafés ont déjà répondu favorablement, faisant ainsi grandir la communauté des citoyens engagés dans la lutte contre l'isolement et la précarité. Mais ce n'est qu'un début...**

À noter, les médias seront présents au lancement de cette opération qui sera relayée par les réseaux sociaux. ► M.L./C.V./C.B./J.D.

# Un projet culturel innovant, solidaire et participatif

**La diversité culturelle "constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures." Article 1 de la déclaration universelle sur la diversité culturelle – Sommet mondial sur le développement durable – Johannesburg – 2002.**

**D**ans un contexte de crise économique majeure, la culture, bien que patrimoine commun de l'humanité, est fortement menacée. Considérée comme superflue dans les politiques publiques, elle est généralement la première victime des coupes budgétaires. Or, en diminuant les montants alloués à la culture, l'État et les collectivités territoriales laissent le champ libre au privé et à une marchandisation à outrance de la culture, la réduisant à un simple bien de consommation dont il faut tirer le meilleur profit. Les productions gigantesques et fort coûteuses qui tournent avec une infime minorité d'artistes aux cachets vertigineux en sont un exemple frappant. La culture en tant que source d'enrichissement personnel et lien social de proximité est abandonnée. Il faut donc impérativement relever le défi et avoir de la culture une approche nouvelle, en s'appuyant sur les ressources et talents locaux.



## Réseau d'acteurs et de spectateurs

C'est pourquoi, *Vivons notre Ville* a choisi d'initier une AMACCA, association pour le maintien d'alternatives en matière de culture et de création artistique. Cette appellation savante désigne un dispositif qui permet aux habitants d'élaborer et mettre directement en œuvre une politique culturelle de programmation et de diffusion.

Basé sur le principe des AMAP (création d'un lien direct entre paysans et consommateurs qui s'engagent à acheter les productions à prix équitable), le concept, né en 2008, repose sur un réseau d'artistes en relation avec des spectateurs engagés pour produire des événements sur un territoire donné, dans notre cas, Poissy et ses environs.

**Des partenaires économiques apportent leur concours par le biais du mécénat d'entreprise.**

## Une offre complémentaire

L'association a pour objectifs de développer des pratiques culturelles innovantes et participatives, soutenir la création artistique et les artistes professionnels, favoriser l'expression des pratiques amateurs, rendre accessible à un plus grand nombre différentes formes culturelles.

Le projet s'inscrit dans une démarche citoyenne, proposant une offre complémentaire à celle existante en puisant dans le large

*Il s'agit de permettre aux citoyens de sortir de leur rôle de simple consommateur et de s'emparer des projets culturels.*



Par Geneviève Chignac

éventail de la culture : musique, théâtre, danse, poésie, arts plastiques.

Il contribue également à l'économie du territoire et au maintien d'emplois par le soutien aux artistes intermittents du spectacle dont le statut est plus que jamais fragilisé.

## Le projet avance pas à pas

À ce jour, près d'une centaine de personnes, futurs spectateurs, artistes, représentants d'associations, ont participé à des rencontres de préparation en décembre et janvier derniers. Ces échanges très riches ont permis une réflexion sur les actions à venir, l'élaboration d'un projet de statuts, l'établissement d'un calendrier, la recherche d'un nom porteur pour l'association. Des contacts sont en cours à Poissy et dans les communes environnantes pour la mise à disposition de salles permettant la diffusion des spectacles.

► G.C.

### L'ASSEMBLÉE CONSTITUTIVE DE L'AMACCA SE DÉROULERA LE 4 MARS PROCHAIN

**Celles et ceux qui souhaitent s'informer ou prendre une part plus active y seront accueillis avec plaisir.** Au cours de cette séance, le nom de l'association sera validé, les statuts adoptés, le conseil d'administration élu. **Une programmation devrait voir le jour au cours du dernier trimestre 2015.**

**Vivons notre Ville** est fière de s'associer à cette démarche qui participe pleinement du bien vivre ensemble. Plus que jamais, la culture représente un bien commun à préserver, à développer, à partager.

# L'art et la culture favorisent-ils l'action et l'intégration sociales ?



Par Salvador Juan

**Alors que les taux de lecture de livres, de fréquentation régulière des musées, des concerts lyriques et du théâtre, sont proportionnels aux niveaux de scolarité et de revenus des personnes <sup>(1)</sup> – voire réservés à une élite s'agissant d'en posséder les œuvres à domicile –, il s'avère que l'art et la culture peuvent favoriser l'égalisation des conditions, prévenir ou traiter des problèmes sociaux et se revendiquer comme bien commun.**

Comment comprendre ce paradoxe ? Avant de se révéler des moyens d'action politique plus ou moins efficaces, il faut comprendre l'art et la culture comme des facteurs de cohésion sociale. C'est parce qu'ils font l'intégration du système qu'il permettent celle des personnes.

## Art et culture comme potentiels facteurs de cohésion sociale

Tout comme les applications scientifiques rapprochent les âges, les identités culturelles et les conditions sociales (on le voit par l'usage partagé des portables), l'art comporte et transporte des valeurs. En travaillant sur les

images et les métaphores, reflets de sentiments humains, il transcende les différences sociales. Par le canal des émotions ou de l'esthétique il ouvre à des mondes différents des siens, aux cultures étrangères. C'est pourquoi il est potentiellement universel même s'il peut montrer des signes identitaires. En partageant un même ressenti, une émotion similaire, l'art ouvre à la tolérance et participe à l'acceptation de l'autre ; à certaines conditions cependant.

**Le sens du beau, en effet, ne suffit pas en soi à créer de l'humanisme.** On peut aimer l'art en s'aimant plus soi-même que les autres, par un narcissisme qui isole ; ou encore par goût du profit, pour investir, comme le montre le fort dynamique marché de l'art. Certains amateurs d'art lyrique se moquent que la masse du peuple ne les suive pas ; tout au contraire, ils en font même un critère de distinction<sup>(2)</sup>. Et puis, souvenons-nous que le romantisme peut mener à la condescendance, voire au mépris de l'autre, y compris le plus inhumain : beaucoup de nazis étaient de grands amateurs d'art, esthètes avertis et souvent fort cultivés... Ce n'est qu'en présence acceptée de l'altérité que le très raffiné officier nazi mélomane convertit son amour personnel de la musique classique en une

solidarité qui protège le virtuose juif dans le film de Polanski « *Le pianiste* ». Le mécanisme mental est celui de l'empathie, d'abord celle de l'émotion partagée qui fonctionne comme un lien ou un quasi « *objet transitionnel* » conduisant, ensuite, à l'empathie à l'égard de l'autre.

Ainsi, l'art n'est facteur de cohésion sociale que si, par identification ou projection, il réunit des personnes différentes dans une même émotion, un même sentiment d'adhésion à des valeurs communes, une identique passion. Mais cette cohésion doit s'appuyer sur l'autonomie des personnes, ou la renforcer, pour que l'art puisse servir d'instrument ou de vecteur de transformation sociale.

## L'art comme vecteur de changement social

L'art peut conduire soi-même à pratiquer en déployant et améliorant progressivement ses propres qualités techniques, en aiguissant sa sensibilité, voire sa créativité. **Combien d'amateurs se sont essayés à l'écriture, à la musique, au dessin, à la sculpture, ou même à la danse après avoir vibré à la lecture d'un roman ou visité un musée ?** Les médias, surtout les livres, sont un précieux atout dans cette perspective ; c'est pourquoi les centres de documentation publics et les bibliothèques

<sup>(1)</sup> Par exemple, le pourcentage de professions supérieures allant, au moins une fois par an, au théâtre-concert ou au musée (63-69%) est deux à trois fois plus important que dans la classe populaire (32% pour les employés et 20-23% chez les ouvriers), selon l'Enquête Conditions de vie de 2012 de l'INSEE. Cet écart de 1 à 2 ou 3 double (passant de 1 à 4 ou 6 donc) si l'on envisage une fréquentation plus régulière ou si l'on ne prend en compte que les musées des beaux arts et les concerts lyriques.

<sup>(2)</sup> Au sens usuel ou savant de Pierre Bourdieu dans "La distinction, critique sociale du jugement", Ed. Minuit, 1979.

sont des espaces de solidarité, pas seulement de stockage de la connaissance. Les livres appartiennent à une catégorie spéciale d'objets : ceux qui nous constituent le plus de l'intérieur et forment notre colonne vertébrale intellectuelle. Le condensé de sens, de connaissances ou de sensibilité esthétique qu'ils symbolisent en fait aussi des objets de mémoire collective.

Si des éducateurs ou des travailleurs sociaux utilisent l'art (y compris le théâtre), c'est pour favoriser une certaine valorisation de soi et donner des capacités d'action à ceux qui peuvent en être démunis. Des handicapés mentaux ou physiques peuvent ainsi gagner en confiance et susciter une admiration de l'entourage qui modifie ponctuellement leur statut et donc leur image : d'assistés, ils deviennent des êtres humains à part entière. Les élèves d'école primaire ou de collège les plus hermétiques à la connaissance abstraite, voire en échec scolaire, peuvent retrouver une certaine estime d'eux-mêmes et de leur entourage. **Les enseignants et les assistantes sociales constatent souvent que, par le « faire », de tels élèves ou jeunes parviennent à dépasser leurs incapacités et à retrouver, dans un contexte de préalable dévalorisation sociale, un minimum d'ouverture à**

l'autre passant par l'ouverture de soi au monde.

C'est ce type de mécanismes et de processus que les mille associations de praticiens amateurs des arts et de la culture, les associations d'aide sociale, les travailleurs sociaux et même les artistes professionnels, étroitement liés au tissu social de leur territoire, favorisent. Ils font œuvre de resocialisation de jeunes en déshérence ou de prévention de la délinquance sans stigmatiser quiconque, sans donner le sentiment d'aider ou de traiter des populations vulnérables.

### Culture et associations

Des initiatives culturelles associatives - les AMACCA ne sont qu'une des multiples facettes du phénomène - se multiplient partout dans le monde ultra développé ou en développement. Elles compensent les segmentations mentales et les dégâts sociaux que la division du travail et la pure logique de marché engendrent dans une économie productiviste, mondialisée et centrée sur le seul profit. Les agendas 21 culturels des collectivités et l'économie sociale et solidaire animent ce mouvement planétaire. Ce qui, dans l'histoire et la préhistoire, est le plus anciennement constitutif de l'humanité - la connaissance et le sens de l'esthétique - peut sans doute constituer aujourd'hui l'une des meilleures garanties de réhumanisation de notre monde. **► S. J.**

#### Pour en savoir plus

L'association a publié un numéro "SPÉCIAL CULTURE" (n°39). Vous pouvez le consulter sur notre site [vivonsnotreville.com](http://vivonsnotreville.com)



Par Juliette Le Sciellour

## TÉMOIGNAGE

# Le théâtre à l'école, un levier pour la réussite de tous



© Vibe Images/Facilia

*"L'affaire du théâtre a toujours été de divertir. Il n'y a aucune contradiction entre divertir et instruire car il y a un plaisir d'apprendre"*

Bertold Brecht

Les différentes étapes contribuent à l'apprentissage des fondamentaux : qu'il s'agisse de transformer un roman en pièce de théâtre, ou de créer un texte théâtral de toutes pièces, l'enfant doit lire pour comprendre, formuler/reformuler, imaginer, caractériser les personnages, résumer certains passages, relire sa production, en vérifier la cohérence, soumettre ses propositions aux autres, argumenter pour défendre son point de vue, accepter de s'être trompé, s'obliger à recommencer, réfléchir seul, travailler à plusieurs... Il ou elle devra ensuite choisir son rôle, défendre son choix ou au contraire céder sa place à un(e) autre. Lors de l'interprétation, il ne suffira pas de connaître son texte, mais encore faudra-t-il paraître et parler au bon moment, faire vivre son personnage par une ges-

**Monter un projet de théâtre favorise le vivre-ensemble par la responsabilisation : si un élève n'apprend pas son rôle ou ne tient pas sa place, quelle qu'elle soit, le projet ne vivra pas ! Pourquoi introduire cette pratique dans une classe de primaire ?**

tuelle, des mimiques, un ton adapté. Accepter de répéter encore et encore.

**C'est tout simplement une expérience de vie.**

Le théâtre donne l'occasion à certains élèves moins scolaires de se révéler à eux-mêmes et aux autres, en découvrant par exemple qu'on est capable de s'investir, d'apprendre par cœur un texte un peu long (dès lors, pourquoi ne pas se dire qu'il sera facile d'apprendre une leçon de conjugaison, par exemple ?), ou de s'exprimer avec force sur scène, de manière crédible, alors qu'on se croyait timide. **Le regard des autres élèves, des parents, de l'enseignant va changer de manière positive.**

Lorsque l'enseignant fait appel à des artistes pour créer un spectacle, il fait en quelque sorte sortir les élèves de leur univers sco-

laire et familial pour leur faire découvrir des métiers artistiques, des adultes engagés dans leur travail, qui vont leur apporter un autre éclairage.

**Des créations avec des artistes**

Passés inaperçus, les agréments par l'Éducation nationale du Conservatoire et du Théâtre ont ainsi permis à des enseignant(e)s de mener des projets de création avec des artistes. L'enseignant prépare un dossier pédagogique destiné à l'Éducation nationale, dans le but d'obtenir du ministère le financement de 75 % du coût. Les 25 % restant sont à la charge du partenaire et de la coopérative scolaire. Sans structure agréée dans la ville, on ne sait vers qui se tourner. **Cette année, trois projets ont été montés, donc environ 75 petits Pisciacais se sont lancés dans cette expérience stimulante. ► J.L.**



© Novos/Facilia

# Un acquis républicain porteur d'espoir

**La laïcité n'en finit pas de faire la une des journaux depuis un certain nombre d'années ! Cependant la pléthore d'observatoires, rapports et commissions sur la laïcité n'est pas venue non plus à bout du problème !**

C'est au nom de la laïcité que les responsables politiques de gauche et de droite s'empoignent depuis des années ! La laïcité qualifiée tour à tour de positive, à la française, restrictive, falsifiée, exigeante, stricte, apaisée, d'intégration ou encore républicaine. Bref plus personne ne sait plus très bien en quoi consiste le principe de laïcité<sup>(1)</sup>. Au fil des ans la notion de laïcité a été vidée de sa substance et les principes de la loi de séparation des Églises et de l'État ont été contournés, se concrétisant par le retour du religieux dans la sphère publique et la montée en puissance des communautarismes !

## Les français pro-laïcité

Une étude récente menée par l'institut Sociovision<sup>(2)</sup> et révélée par la presse montre qu'une large majorité de Français souhaite « la discrétion des affirmations religieuses » voire la neutralité des espaces de vie en commun, c'est-à-dire dans la rue, à l'école ou au sein de l'entreprise dans laquelle on travaille, autrement dit ils souhaitent une religion peu visible. **Il est plus que temps de réagir. Il y a urgence car la fracture identitaire et religieuse progresse au fur et à mesure que l'on renonce aux principes laïcs qui permettent d'y faire face. Il faut veiller à une meilleure**

application de la laïcité en France, quand l'abstention politique encourage tous les intégrismes. Nous devons renouer avec la tradition de la laïcité sur laquelle la gauche s'est divisée il y a trente ans au point de ne plus pouvoir débattre, sinon sous forme de polémique. En France la réponse politique a été faible et contradictoire depuis trente ans et les politiques se sont trop longtemps défaussés sur les juges pour ne citer que l'interminable feuilleton de la crèche Baby Loup.

## Le vivre ensemble

Or ce n'est pas aux juges mais aux politiques de définir les règles du vivre ensemble dans ce domaine, redevenu sensible, des prétentions du religieux. Le flou juridique en matière de laïcité, doublé de l'indé-



© D.R.  
Par Françoise Duclos

<sup>(1)</sup> La laïcité est fondée sur le principe de séparation juridique des Églises et de l'État (loi de 1905 en France), en particulier en matière d'enseignement. Elle a pour conséquence :  
• la garantie apportée par l'État de la liberté de conscience et du droit d'exprimer ses convictions,  
• la neutralité de l'État en matière religieuse. Histoire de la laïcité en France - Wikipédia.

<sup>(2)</sup> Notes d'analyse d'Anne Madelin et Philippe Guibert publiées par l'Observatoire France Sociovision 2014-2015.

<sup>(3)</sup> Rapport sur « l'enseignement et le fait religieux dans l'école laïque », Régis Debray, 2002.

cision politique contribue à la perte des repères.

## Un outil d'intégration

Il faut défendre la laïcité sans blesser mais dans la clarté et la fermeté ! Pour accueillir l'altérité un pays doit être solide sur ses pieds, confiant dans ses fondations. Il appartient au politique de transmettre cette laïcité qui, par nature, est un formidable outil d'intégration puisqu'elle permet de rassembler tous les citoyens. Plus que jamais elle constitue une clé de la paix sociale, d'une citoyenneté dans la liberté de conscience et d'égalité des droits et des devoirs. « La laïcité n'est pas une option spirituelle parmi d'autres, elle est ce qui rend possible leur coexistence car ce qui est commun en droit à tous les hommes doit avoir le pas sur ce qui les sépare »<sup>(3)</sup>.

N'oublions pas l'époque des Lumières qui a permis l'émancipation du carcan de la représentation religieuse du monde.

**Il a fallu plus de 400 ans pour que la sécularisation puis la laïcité permettent l'émergence de l'autonomie de l'individu et de la liberté de conscience.**

C'est un bien précieux, jamais définitivement acquis qu'il convient de préserver et de proposer à tous les peuples. C'est tout l'enjeu de la laïcité. ► F.D.



**Si ma religion est mon choix et mon droit, Vivre ensemble est la seule voie !**

### Bulletin d'adhésion, d'abonnement et de soutien

- OUI** je désire adhérer à **Vivons notre Ville** et recevoir les numéros annuels du journal de l'association pour 20 €\*.
- Je souhaite m'abonner ou renouveler mon abonnement pour 15 €\*.
- Je souhaite soutenir l'association et je joins un chèque de \_\_ €\*.

Ce bulletin est à compléter et à renvoyer ou à déposer à l'Association **Vivons notre Ville**, 66 rue F. Lefèbvre 78300 Poissy.

Merci de joindre votre règlement : chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de **Vivons notre Ville**. (cochez votre choix)

Nom	Prénom	Adresse	
		Code postal	Ville
Email			

Le présent journal est conçu par les membres de l'association **Vivons notre Ville** pour informer les Pisciacais et pour apporter des analyses approfondies sur les phénomènes concernant la vie en général et la vie dans la ville de Poissy. Depuis la création de notre association, et autour de la charte élaborée en 1995, nous tendons tous vers le même but : développer une harmonie et une cohésion sociale, indispensables pour faire face aux défis économiques, sociaux et écologiques qui se posent à Poissy. Notre mouvement reste indépendant de toute appartenance à un parti politique et se veut respectueux des sensibilités diverses de ses membres et sympathisants.